

Déclaration préalable au CDEN « ouvertures et fermetures dans le 1er et 2nd rentrée scolaire 2024 »

Madame la Préfète,

Monsieur de Président du Conseil départemental/ Mme la Vice-Présidente du Conseil départemental,

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN des Landes,

Comme l’Unsa Education des Landes a pu le souligner dans sa déclaration liminaire lors des instances de préparation de carte scolaire, les semaines se suivent et se ressemblent de manière très inquiétante dans les choix opérés par ce gouvernement pour la politique d’éducation nationale. En effet, alors que les personnels avaient largement manifesté leur mécontentement le 1er février contre les premières orientations budgétaires et les réformes mises en place, l’annonce soudaine de la mise en œuvre d’un plan d’économies de 10 milliards d’euros pour 2024 a été aussi surprenante qu’incompréhensible !

Les annonces hâtives, voire clientélistes pour une frange de l’opinion publique et les rétropédalages associés sont un coup dur pour la stabilité nécessaire de l’Ecole, l’Enseignement supérieur et la Recherche alors que l’investissement public est plus que jamais nécessaire pour dépasser les défis de notre pays : inclusion, mixité sociale, transition écologique, transition numérique, revalorisation des personnels et attractivité des métiers pour les plus marquants.

Pour l’UNSA Éducation, avec ces coupes budgétaires, le gouvernement renonce dans les faits à une mise en place réelle des mesures du « choc des savoirs » à la rentrée prochaine et doit l’annoncer sans délai, sous peine de décrédibiliser l’action publique et la parole politique.

C’est pourquoi, l’Unsa, ses 3 fédérations des 3 versants de la Fonction Publique et l’ensemble de ses syndicats, appellent les salariés et l’ensemble des citoyen.es à se mobiliser lors de la journée interprofessionnelle et intersyndicale du 19 mars :

Aucune augmentation de salaire pour les 2 ans à venir (avec 10 milliards d’économies cette année et 25 pour l’année prochaine), aucune amélioration de carrières en vue (avec un dossier Ressources Humaines complètement mis en stand by avec ce nouveau remaniement ministériel), la persistance de la pseudo reconnaissance au mérite (avec une prime aux chefs d’établissements pour la mise en place des groupes de niveaux et le maintien du PACTE enseignant).

L’École est un investissement d’avenir pour tout un pays. Pour le SE-Unsa, ce n’est pas à elle de faire les frais d’une mauvaise politique budgétaire en rognant sur les conditions de travail des personnels et les conditions d’apprentissage des élèves.

Le SE-Unsa exige que le gouvernement mette un terme à la spirale de dévalorisation des agents publics et refuse une année blanche en matière salariale. Les modalités de hausse des salaires et des déroulés de carrière doivent être rapidement discutées.

Monsieur le DASEN a souligné lors du Comité Social d’Administration du 7 mars, la vision sombre, alarmiste, voire catastrophiste des 3 fédérations syndicales représentatives, soulignant l’envie, l’engagement et le sourire des personnels rencontrés lors de ses déplacements en écoles et en établissements. A l’Unsa Education, nous n’avons de cesse de répéter depuis des années, en nous appuyant sur des analyses issues d’un baromètre de tous les métiers de l’éducation, de l’enseignement et de la recherche, de la maternelle à l’enseignement supérieur que nos collègues aiment toujours majoritairement leurs métiers. Ils l’accomplissent effectivement avec une conviction du service public, un attachement aux principes de notre démocratie : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Ils croient toujours en l’éducabilité, en l’émancipation, à la formation scolaire, professionnelle et citoyenne de tous les élèves, sans distinction d’origines sociales, culturelles, de genre, et quelques soient les besoins éducatifs de chacun. Car pour l’Unsa Education, chaque élève est un élève à besoin éducatif particulier. Et c’est une seule école publique, gratuite et laïque qui doit toutes et tous les accueillir.

Pour autant, il est difficile de garder le sourire face aux revirements incessants de notre gouvernement, à l’obstination d’un Premier Ministre qui se pense encore Ministre de l’Education Nationale et n’hésite pas à désavouer celle qu’il a lui-même nommée, notamment sur la question des groupes de niveaux. Pour l’Unsa Education, les groupes de niveaux, le choc des savoirs façon Attal, c’est toujours non !

Dans notre département, ce sont près de 22 ETP proposés pour des fermetures de classes, de neutralisation de dispositifs ou de baisse de décharges de direction dans le 1er degré. Avec les 6 ETP initialement prévus en retrait, et malgré une baisse démographique importante, pour assurer une rentrée dans des conditions satisfaisantes là où les ouvertures sont nécessaires, nous ne pouvons que constater que le Ministère ne nous donne pas les moyens de ses ambitions.

L’Unsa Education des Landes prend acte, après l’avoir portée à la carte scolaire 2023, de la montée en charge de la mission « Régulation Scolaire » pour épauler les équipes dans l’accompagnement des situations complexes. Nous déplorons cependant que cette réponse se fasse de manière brutale et couteuse, dans un contexte de moyens défavorables pour notre département pour la rentrée 2024. L’Unsa Education regrette que notre demande n’ait pas été entendue plus tôt ; cela aurait ainsi permis une montée en charge plus progressive de cette mission nécessaire et reconnue, et avec un impact moins important sur la consommation de moyens pour la rentrée prochaine.

Nous partageons le même constat de création « dans l’urgence » concernant la poursuite du dédoublement des GS, CP et CE1 en Réseau d’Education Prioritaire. L’Unsa Education s’est positionnée de manière régulière en faveur de la création de moyens en ce sens.   
La poursuite de ce dédoublement se focalise cette année, particulièrement, sur les petites écoles du secteur REP de Labouheyre, grandes oubliées des précédentes opérations de carte scolaire.  
Les mesures proposées nous paraissent adaptées à la réalité de ces petites écoles ; mais là encore le caractère « tout ou rien » de ces créations nous étonne dans un contexte de solde négatif.   
L’Unsa Education soutient ces mesures, mais souhaite une montée en charge progressive pour alléger la pression sur le nombre de fermetures, très important cette année.

Cette année, ce ne sont pas moins de 5,5 ETP, autant que les moyens que nous devrions rendre, qui sont proposés pour ces mesures alors que nous n’avons pas les moyens initiaux. L’Unsa Education souhaite un échelonnement de ces mesures et une réflexion plus globale sur les territoires pour ne délaisser aucune école, mais pour faire « avec» les moyens que l’on a, sans avoir recours à trop de fermetures. C’est un mauvais signal envoyé qui laisse craindre, à l’avenir, des fermetures de sites.

L’Unsa Education accueille de manière favorable la création de dispositifs linguistiques et culturels, au service de élèves et des territoires. L’ouverture d’un 0.5 ETP Occitan proposée sur le RPI Saint-Cricq-du-Gave, Cauneille, Sorde l’Abbaye nous a été présentée comme menée de manière collégiale.   
La réalité semble cependant légèrement différente. Les RPI, nombreux sur notre département, fonctionnent de manière efficace grâce à la coopération des différentes municipalités, des enseignant et des parents d’élèves qui les composent. La création de ce dispositif ne s’est malheureusement pas appuyée sur cette coopération collégiale. Nous regrettons cela, et pensons que l’enseignement de l’Occitan a toute sa place dans l’école publique, et notamment sur ce secteur géographique, et mérite d’être construit de manière collégiale pour en garantir l’acceptation et l’efficacité.

L’Unsa Education a également été interpellé quant au pilotage départemental de l’Occitan, qui semble avoir connu un silencieux changement en cours d’année, laissant certaines équipes sans réponses à aux sollicitations de l’équipe Occitan.

Dans le 2D, l’hémorragie se poursuit dans les Landes en technologie avec la suppression de 7 postes dont 4 mesures de carte scolaire. Toutes disciplines confondues, ce sont 7 collègues qui se retrouvent en mesure de carte scolaire ; même si certains points de chute sont identifiés, c’est toujours une situation difficile pour les collègues concernés. De plus, nous déplorons la forte augmentation des Blocs de Moyens Provisoires pour la rentrée 2024. Nous passons de 12 BMP en 2023 à 27 en 2024 dont 4 en Maths et en PHYSIQUES, avec un impact sur le mouvement des personnels.

Après quelques années de suppressions de poste en Mathématiques, il est de nouveau nécessaire de créer des postes pour assurer la mise en place des groupes de besoins en collège. Cependant, la création de 3 postes dans cette discipline ne sera sans doute pas suffisante pour assurer l’intégralité des heures et il faudra sans doute faire appel à un grand nombre de contractuels. Certains chefs d’établissements, prudents suite aux réformes qui se succèdent et détricotent ce qui a déjà été mis en place, ne souhaitent pas demander de créations de poste pour le moment afin de garder une certaine flexibilité.

L’Unsa Education constate et condamne ce qui est annoncé comme un choc des savoirs pour les élèves mais qui pour le moment est surtout un choc du « faire » pour tous les personnels… La vie de l’Ecole Publique n’est pas un long fleuve tranquille, mais là nous avons largement dépassé le seuil du risque vagues submersion.

L’Ecole Publique Laïque et ses personnels ont besoin de stabilité, de reconnaissance et de soutien. Les conditions de travail doivent cesser de se dégrader à tous les niveaux. Nous remercions les services de la DSDEN pour la transmission et la qualité des documents fournis dans un temps contraint et avec des choix à faire qui pour l’Unsa Education relèvent de la mission impossible. Nous remercions également Monsieur le DASEN pour les échanges préparatoires lors des deux CSA-SD. L’Unsa Education, une fois de plus a été force de propositions, a tenu ses engagements de ne pas diffuser dans la presse par anticipation des mesures que nous espérons voir évoluer lors de ce CDEN. Sinon, cela signifierait que tout est acté par avance, unilatéralement… Et heureusement dans notre département, ce n’est pas le cas. Je nous souhaite de bons échanges constructifs dans l’intérêt des élèves, des parents d’élèves , des personnels et de l’ensemble des actrices et acteurs présent.es dans cette instance qui font l’Ecole de demain !

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK Anne-Marie DARTHOS Sabrina GLEYZE